

LE GLAIVE ET LA "BALANCE"

LES GENS DE LOI

INTERDIT A LA PUBLICATION ET A LA VENTE

A Toulouse comme sur l'ensemble du territoire se renforce une campagne politico/policière contre la diversité des réfractaires à l'ordre en place.

Perquisitions, écoutes téléphoniques, arrestations, filatures, tabassages, dans les commissariats, chantages, incitations à la délation, enlèvements, expulsions en sont les arguments majeurs, sous le prétexte fallacieux de sauver l'occident du péril terroriste. Efficacement relayée par tous les médias, la tactique policière consiste à créer un climat de suspicion en organisant des fuites à propos de soi-disant retournements. Ces basses manœuvres trouvent de zélés serviteurs parmi des journalistes issus de l'extrême gauche. Cette nouvelle stratégie de la police a pour but évident de destabiliser et de faire éclater d'elle même toute mouvance subversive.

Lors des dernières affaires impliquant des personnes proches de la mouvance toulousaine, la police a distillé des rumeurs de dénonciations, laissant planer des risques d'arrestations, tentant d'instaurer la suspicion, voire de créer des vocations de balance. Tout cela relève de la vieille tactique du coup de pied dans la fourmière. Au delà des déclarations de principe, sur la méfiance viscérale envers les rumeurs propagées par la police, sur le soutien qui ne manquera pas à tout inculpé dans ce cadre là, nous déjouerons toute manœuvre qui aurait pour effet un enfermement dans un terrain qui n'est pas le notre, celui du rapport de force avec la police. Notre vie n'a pas pour objet d'amuser la galerie médiatique, ni de servir de pâture à la justice.

CHRONOLOGIE D'ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le 16 avril 1985

Arrestation de quatre toulousains accusés de plusieurs attentats antifascistes.

Ch. M. interpellé comme témoin lors de l'enquête, refuse de se soumettre au fichage anthropométrique. Il est roué de coups par les policiers (dont le Mr. Marion).

Un certificat médical est établi.

Le 10 juillet 86, Ch. M. dépose une plainte auprès du parquet qui la juge irrecevable et se retourne contre lui, l'inculpant de violence et voie de faits contre des policiers.

Il sera condamné à 3 mois de prison avec sursis.

Cette affaire suit son cours en cassation quant à la plainte contre la police elle est en instance de jugement.

Durant sa détention, un des inculpés dépose plainte pour sévices et tortures subis au commissariat pendant son interrogatoire. Le parquet de BORDEAUX est chargé du dossier.

Les fonctionnaires de police MARION et ARCAS sont mis en cause nommément, ils déposent plainte pour diffamation.

L'affaire suit son cours, elle est mise sur la place publique. Des bombages dénonciateurs fleurissent sur les murs de TOULOUSE, un tract relatant les sévices, est largement diffusé. Il est prétexte à une nouvelle enquête et à des commissions rogatoires. Il s'agit de trouver qui a écrit le tract, qui l'a imprimé, qui l'a diffusé, et qui sait ?... qui l'a lu.

La doyenne des juges d'instruction : Colette PESSO, après avoir entendu plusieurs personnes, inculpe, sans aucun élément, un imprimeur.

L'affaire sommeille pendant un an pour ressurgir sous la forme d'une nouvelle inculpation. Une personne aurait été reconnue par un inspecteur de police lors d'une diffusion de tracts au moment des faits.

A ce jour, on attend le procès ou... un non lieu.

Pourquoi autant d'acharnement sur une affaire aussi bénigne, la simple diffusion d'un tract ?

La juge PESSO..., serait-elle l'instrument des policiers appliquant comme système de défense, l'attaque ?

Le 3 février 1987

La gendarmerie nationale vient interrompre le rocambolesque enlèvement de Mario I.T., réugé espagnol, ex-militant du GARI (voir dépêche).

Les kidnappeurs, trois inspecteurs des renseignements généraux proposent à M. de renouer des contacts, remonter jusqu'à J.M. ROUILLAN, se renseigner sur le mouvement toulousain, sinon, c'est la livraison à la police espagnole.

M. refuse, porte plainte auprès du procureur de CARCASSONNE. La presse locale et nationale se fait largement écho du scandale.

On apprend qu'un autre ex-gari, a subi le même chantage : remonter ROUILLAN contre l'impunité sur différentes affaires, il refuse, il est lourdement condamné.

Le 21 février

la police arrête J.M. ROUILLAN et les autres dans une ferme de sologne. La presse relate abondamment l'évènement. La police parle de dénonciation, tient à garder l'anonymat de ses informateurs, mais la presse se met au défi de les dénicher. Les hypothèses les plus fantaisistes circulent : la piste du voisin intrigué cohabite avec celle de l'invraisemblance commerçant du "tout pour le hamster", jusqu'à "l'ignoble" traître ou plus rassurant et plus récent : le repenté (potion magique importée d'ITALIE qui guérit de tous les terrorismes).

Le 24 février

J.M. ANCIAN journaliste au MATIN DE PARIS, inaugure le nouveau produit dans un article intitulé "ROUILLAN dénoncé par un repenté". Il s'appesantit de toute sa balourdise sur le nom de Mario I.T. et sur son "entrevue" avec les R.G., lors de son enlèvement.

ANCIAN a-t-il pris cette initiative tout seul ou la lui a-t-on soufflée ?

Le 25 février

C'est le correspondant local PHILLIPE PALLAT qui nous gratifie de son papier : "non je n'ai pas trahi J.M. ROUILLAN" par Mario I.T. PALLAT monte un interview bidon de Mario qu'il innocente pour reporter l'accusation de délation sur d'autres personnes : l'ex-compagne de ROUILLAN qu'il déclare disparue donc suspecte. Et Christian G. militant libertaire connu mais totalement étranger à A.D.

PALLAT passe allègrement sur toutes les vérifications élémentaires, et, sur les recommandations des R.G. toulousains, exhibe Christian G. comme un proche de ROUILLAN, le déclare introuvable, donc suspect... et pourquoi pas balance.

Les personnes mises en cause demandent des explications au MATIN, exigent un démenti. Un droit de réponse est envoyé, des contacts sont pris auprès d'autres journalistes. La rédaction du MATIN, M. CEAUX en l'occurrence, se confond en excuses, met soit disant à pied son correspondant PALLAT, mais rien ne transparaît publiquement. Parallèlement, le téléphone sonne chez les personnes calomniées et leur avocat, intoxications en tout genre : menaces, faux rendez-vous avec de faux responsables du MATIN DE PARIS.

Devant le temps qui passe et le black out de la presse, une délégation monte à PARIS.

Après plusieurs visites dans les différents quotidiens les informations filtrent et se recourent :

- le lendemain de l'arrestation des militants d'ACTION DIRECTE plusieurs journalistes ont été contactés par les R.G. glissant des informations et donnant des noms.
- ANCIAN a été le seul à lancer cette machination.
- tout viendrait de DURANT, commissaire aux R.G. de PARIS, spécialiste des retournements et infiltrations en tout genre, dans les milieux politiques.

Après le fiasco de l'enlèvement de LIMOUX, DURANT contre attaque en proposant à la presse Mario I.T. en repenti délateur. Merci monsieur DURANT, à quand la prochaine ?

Quant au MATIN : il passe un rectificatif "qui n'en est pas un", et promet un dossier sur les manœuvres policières dont il aurait été victime... on attend toujours.

Un nouveau droit de réponse est envoyé, il n'est toujours pas passé, malgré les promesses de monsieur CEAUX. Une plainte est déposée.

Le 6 mars

La police ressort un dossier vieux de deux ans : un attentat contre un véhicule de gendarmerie, perpétré en réponse à l'assassinat, le 12 janvier 1985 (voir H comme HERNU), de deux militants kanakes, dont, Eloi MACHORO.

Les flics propulsent sur la sellette un nouveau bouc émissaire, dont l'écriture correspondrait à celle du bombe revendiquant cette action.

La juge PESSO (encore!!) persiste, signe et l'inculpe de destruction de biens publics par explosif. L'inculpé est laissé en liberté sous contrôle judiciaire. De nouveau des pressions ont été exercées pour convaincre cette personne de collaborer.

Dans le dossier de police, deux noms apparaissent : l'un comme délateur, l'autre comme suspect. De nouveau il est question de balance, des noms sont cités dans le but de créer une atmosphère de suspicion. Déjà deux exemples du même type, voudrait-on banaliser cette pratique ?

Les deux « kidnappés » parlent

M. T..., l'ex-Gari, et M. K..., l'ancien du « S.o.s. Racisme », nous racontent les tentatives de manipulation dont ils ont fait l'objet. Le premier a déposé plainte contre les « policiers », le second suivra mercredi.



● M. K..., l'ex-membre de « S.o.s. Racisme »

Les deux hommes sont restés de 10 h 30 à 11 h 45 au domicile de M. Hamel, qui, à un moment déterminé, a vu une arme briller derrière la veste de l'un d'eux. « ... J'ai eu très peur et leur ai dit si vous ne partez pas j'appelle au secours et comme je faisais mine d'ouvrir la porte, ils ont coincé celle-ci avec leur pied en m'insultant... »

Aiors, M. K... précisait qu'il avait finalement réfléchi à la chose, vu qu'il en parlait à sa épouse. « Non, lui fit-il répondre, il s'agit d'une affaire entre hommes. On l'attendra cet après-midi pour la réponse dans un café de la ville... ». M. K... refusait le rendez-vous.

Il s'agit de deux hommes de 35 à 40 ans, correctement habillés et portant carabine. M. K... serait bien évidemment capable de les reconnaître. M. Tarlier, son avocat, a conseillé son témoignage et a pris rendez-vous avec M. Sylvestre, procureur de la République, pour ce mercredi. M. K... déposera plainte pour menaces et voies de faits.

Les faits qui pourraient être reprochés aux « policiers » sont d'une extrême gravité. Enlèvement et séquestration (pour M. T...) sont des infractions pénales passibles selon le code pénal de cinq à dix ans d'emprisonnement.

ma sortie du centre de formation de Couiza. Trois hommes m'ont abordé et m'ont emmené à bord de leur voiture après m'avoir montré leur carte de police. Dans leur voiture, ils m'ont proposé de réintégrer le mouvement libertaire le « G.a.r.i. » que j'ai quitté en 1978. Il fallait pour eux que je retrouve ma crédibilité au sein de ce mouvement, pour leur donner des renseignements leur permettant de remonter à Jean-Marc Rouillan, recherché dans le cadre des enquêtes sur Action directe.

Moyennant quoi je pouvais espérer obtenir mon statut de réfugié politique. Sinon, ils me raccompagnaient directement à la frontière. J'ai connu, du reste, les mêmes problèmes en Espagne où je militais au sein d'un groupe « Les camarades autonomes anticapitalistes ». Ces mêmes policiers, après l'intervention des gendarmes de Couiza, m'ont fixé un rendez-vous pour le lendemain, en me demandant de bien

réfléchir, à 12 h 30, dans un café de Limoux. Je n'ai pu m'y rendre, ou du moins j'ai été retardé. Mais j'avais donné la consigne à des amis en leur fournissant la description des policiers. Ces amis m'ont confirmé que les policiers étaient bien là à 12 h 30 et qu'ils y sont restés une vingtaine de minutes... »

Tout cela, M. T... l'a donc expliqué au procureur de la République qui a confié l'affaire aux gendarmes de Carcassonne. « Ce sont ces derniers, insiste T..., qui ont découvert que la plaque d'immatriculation du véhicule était fautive. Elle s'appliquait à une Volkswagen, alors que les « policiers des renseignements généraux », qui, d'après eux, venaient de Toulouse, disposaient d'une R 18... Nous allons désormais attendre les résultats de l'enquête. »

A 18 heures, M. K... marié à une Française et père d'un petit Édouard âgé de 3 ans, se présentait au cabinet de M. Alain Tarlier, à Carcassonne.

Pendant que deux des « policiers » faisaient le cast dans le hall de l'immeuble, deux autres hommes présentant des cartes barrees de tricolore proposaient à M. K... de leur donner des renseignements sur « S.o.s. racisme », « renseignements qu'ils viendraient sur-mêmes chercher toutes les semaines... »

Ils étaient très au courant de sa demande de nationalité française et lui ont demandé sa carte de résidence en France. « Je leur ai dit que je ne l'avais pas sur moi car j'ai eu peur qu'ils me la prennent. Comme ils n'ont pas insisté, j'ai trouvé ça bizarre pour de vrais policiers. Ils m'ont dit que si je marchais, ils m'aideraient à avoir le concours d'entrée dans la police... »



● M. T..., l'ancien membre du Gari

AUDE
La Dépêche
Mardi 10 février 1987

Carcassonne (C.P.). — Les bien curieuses affaires M... T..., cet ancien membre des Groupes d'actions révolutionnaires internationales (G.a.r.i.), et M. K... de nationalité algérienne, membre fondateur de « S.o.s. racisme » de Castro (nos éditions des 5, 6 et 7 février), ont connu, hier, comme prévu, de nouvelles épreuves... Ceux-ci ont eu pour théâtre le palais de justice de Carcassonne (et plus précisément le bureau de M. Sylvestre, procureur de la République) et le cabinet de M. Claude Tarlier, avocat au barreau de Carcassonne. M. T... et M. K... ont confirmé au procureur et à l'avocat les aventures dont ils avaient été les acteurs innocents et les victimes, le mercredi 4, à Couiza et Limoux.

Tous deux s'étaient vu proposer un drôle de marché par des « policiers » se présentant à eux, une carte barree de tricolore à la main. En résumé, il était demandé à M. T... et M. K... de se « réintégrer » dans la rangée du G.a.r.i. et de « S.o.s. racisme » afin de transmettre des renseignements aux policiers, notamment sur les partis de gauche et d'extrême gauche. « Sinon, leur avaient dit les « policiers », ce sera la reconduction pure et simple à la frontière pour l'Espagnol et le charter pour l'Algérien, pour K... ».

Le premier a déposé, hier, officiellement plainte, le second le fera mercredi.

A 11 h 30, hier, le procureur de la République de Carcassonne, M. Sylvestre, recevait M. T... accompagné de M. Christine Etelin, son avocate. Ils venaient déposer plainte contre les « R.G. » (Renseignements généraux). M. T... T... le rapportait à sa sortie du palais de justice : « J'ai été intercépté à

Camarade du chef historique d'AD, Mario Dumortier avait fait l'objet de pressions policières. Il proteste dans "le Matin"

L'ancien militant des GARI : "Non, je n'ai pas trahi Jean-Marc Rouillan"

**Indiscrétions sur les circonstances
de l'arrestation**

Rouillan aurait été dénoncé par un "repenti"

Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et les deux autres membres historiques d'Action directe ont été transférés hier soir de Versailles à Paris. Les enquêteurs poursuivent par ailleurs l'examen des dizaines de documents recueillis dans la ferme de Vitry-Lorges, où il semble qu'ils aient été conduits par des informateurs « retournés » par les Renseignements généraux.

Les policiers font leurs comptes. Ils se posent des questions, notamment sur le fait que les quatre dirigeants d'Action directe aient pu vivre trois ans dans une ferme, empathisant avec les paysans, sans que les gendarmes du coin ne leur aient rendu ne fût-ce qu'une visite de courtoisie. L'autant que leurs portraits étaient depuis plusieurs mois dans toutes les brigades de gendarmerie en France métropolitaine et jusqu'au fin fond de la Guyane. A cela le lieutenant-colonel Meyer, porte-parole de la Gendarmerie nationale, répond « qu'on ne parle aux gendarmes que de ce qui va mal. Or tout allait bien entre les occupants de la ferme et leurs voisins. La brigade de Chauvaud responsable du secteur sur lequel se trouve la ferme compte dix gendarmes qui doivent veiller sur la sécurité de 3 000 habitants. La voiture immatriculée en Belgique n'a pas non plus attiré leur attention. Il y a beaucoup de chalets dans la région et donc beaucoup de touristes. »

Autre question que tout le monde se pose, dont à laquelle quelques rares initiés ont la réponse : qui sont les mystérieux informateurs qui ont donné à la Direction centrale des renseignements généraux la planque de Rouillan ? Plusieurs hypothèses circulent. La première, la plus vraisemblable, c'est celle d'un militant d'Action directe, proche de Rouillan, qui aurait été retourné par les RG. Une tentative de retournement a d'ailleurs été effectuée récemment par des inspecteurs des RG contre Mario Dumortier, un ancien des GARI, ami de longue date de Jean-Marc Rouillan, qui habite dans la région de Toulouse. Contre la promesse d'un statut de réfugié en bonne et due forme on lui aurait demandé de renouer avec Rouillan. Les faits se sont déroulés le 3 février dernier. Personne ne sait exactement ce qui s'est dit au cours de l'entrevue entre les policiers et Mario Dumortier. Mais celui-ci a porté plainte pour « enlèvement et séquestration ».

JEAN-MARC ANCIAN

« Je ne suis pas une balance, je n'ai pas trahi Jean-Marc Rouillan », a déclaré au Matin Mario Dumortier, un ancien militant des GARI, proche du leader historique d'Action directe dans les années soixante-dix.

« Je n'ai rien dit aux policiers qui m'ont enlevé. » Le préambule de Mario Dumortier répond de façon abrupte aux questions sur l'arrestation des leaders historiques d'Action directe : les indiscrétions qui ont filtré du côté des enquêteurs semblaient montrer qu'ils avaient obtenu les informations qui leur ont permis de remonter jusqu'à Rouillan par « un repenti », un ancien compagnon qui aurait trahi. Les soupçons se sont alors portés sur Mario Dumortier. Celui-ci ne nie pas avoir reçu la visite de trois policiers venus de Toulouse pour lui proposer « un statut de réfugié si je leur donnais des informations sur Jean-Marc. Je ne leur ai rien dit. Jean-Marc a tiré sa route, j'ai suivi la mienne. Je n'ai d'ailleurs jamais appartenu à A.D. dont les objectifs ne correspondaient pas à mes idéaux. Avec les GARI, j'ai surtout lutté contre le franquisme, c'est tout. J'ai



Mario Dumortier : « Je n'aurais pas porté plainte si j'avais joué les balances. »
(Photo Dumas Sipa Press)

d'ailleurs payé en Espagne cet engagement bien après. (En 1984, il est arrêté et torturé au Pays basque espagnol pour l'affaire des GARI dont il a pourtant été mis hors de cause en France en 1977). Mais je ne trahirai jamais Jean-Marc, qui est un ami. Je suis d'ailleurs triste qu'il ait été arrêté comme ça. »

Les policiers lui ont pourtant

demandé des renseignements. Après l'avoir enlevé devant le centre de formation agricole, ils l'ont menacé de le ramener en Espagne s'il ne coopérerait pas (voir le Matin du 6-2).

« Je n'aurais pas porté plainte si j'avais joué les balances. C'était la meilleure méthode d'être traqué par tout le monde » explique-t-il. Et d'ajouter : « Je ne sais d'ailleurs que très peu de choses sur A.D. et sur la vie de Jean-Marc depuis 1979. Il m'avait bien laissé certaines coordonnées au cas où, mais je ne les ai jamais utilisées. »

RANGE DEPUIS 1984

Mario Dumortier ne se contente pourtant pas uniquement de se défendre, il attaque aussi. « Moi, je me suis rangé en 1984. L'action terroriste ça m'a suffi. Ce n'est pas vrai pour tous nos autres compagnons. Il n'y a pas que moi qui aie connu Jean-Marc dans la région. »

Il n'y a d'ailleurs pas si longtemps, l'ex-épouse de Rouillan vivait encore à Toulouse. Depuis, elle a disparu. Un ancien proche du leader d'Action directe, (nommé), lui, vit toujours ici, mais, selon les policiers, il est « introuvable ». Ses « amis anars » ont conservé leur lieu de rendez-vous dans la ville rose.

En fait, même s'il est peu

probable que Mario soit le repenti qui a informé les RG, il est à peu près certain que le dénonciateur vient de cette région toulousaine où plus d'un militant clandestin a été retourné ces dernières années.

Un ami d'enfance de Rouillan, René Audran, né à Auch, comme lui, et ardent militant des GARI, avait été alpagué en plein Toulouse à la fin avril 1985 par trois policiers des RG qui lui avaient demandé à l'époque de remonter jusqu'à Rouillan.

En échange, il serait blanchi des hold-up qu'il venait de commettre. Il a refusé, depuis, il est en prison.

Et surtout, en octobre 1985, M^{me} Marie-Christine Etelin, ancien défenseur de Rouillan et actuel défenseur de T..., était interpellée, fait sans précédent, en plein palais de justice sur commission rogatoire du juge Ripoll qui enquêtait et enquêtera toujours sur le meurtre du général René Audran.

La perquisition du cabinet de l'avocate ordonnée pour retrouver des documents et une machine à écrire devait pourtant s'avérer infructueuse. Tous ces éléments semblent indiquer aujourd'hui que « le repenti » est bien toujours à Toulouse ou dans la région. Mais ce n'est pas Mario Dumortier.

PHILIPPE PALAT

Le Matin de Paris 3/03/87

Rectificatif

Victime d'une tentative de manipulation par les Renseignements généraux parisiens au début du mois de février, il a d'ailleurs porté plainte auprès du procureur de la République de Carcassonne.

Quant à Mario Dumortier, réputé « introuvable » dans l'article, il dispose d'une adresse en bonne et due forme à Toulouse, connue de tous. Il n'a d'autre part jamais rencontré Jean-Marc Rouillan durant les années toulousaines du leader d'Action directe.

Contrairement à ce qu'affirmait l'un de nos correspondants à Toulouse dans le Matin du 25 février, sous le titre L'ancien militant des GARI : « Non, je n'ai pas trahi Jean-Marc Rouillan », Mario Dumortier n'a jamais tenu les propos qui lui sont prêtés. Il n'a plus rencontré Jean-Marc Rouillan, le leader d'Action directe, depuis plusieurs années.



Dépossédé, dans les années 70, de toute perspective révolutionnaire à court terme, des individus, groupes, ont maintenu une résistance contre les aspects les plus insupportables de la société. Dans ces foyers de résistance, au-delà de leurs activités propres, s'est conservé un terrain de communication et de dignité; communauté humaine qui est une véritable bouffée d'air frais en ces temps d'apologie de l'individualisme, dans la résignation sociale présente.

Comme de nombreuses ville d'Europe, Toulouse a, dans cet esprit là, développé sa propre histoire sociale. Très impliquée dans le soutien au mouvement révolutionnaire espagnol des années 70, s'amorçait là une nouvelle pratique qui devait englober bientôt tous les aspects de la contestation moderne.

"Au thèmes traditionnels" de la critique du travail, de l'armée, des politiciens, des curés et autres assises du servage moderne, la critique (de la justice, du nucléaire, des syndicats, de l'informatique, de l'extrême-droite, du chômage, etc...) s'axe autour d'évènements ponctuels ou locaux. Elle part aussi d'expériences directement vécues comme la prison, la justice, la falsification par les médias entre autres exemples. Toutes sortes d'interventions devaient alors, à Toulouse, être pratiquées : tracts, affiches, bombages, faux, détournements, occupations, manifestations, usage de la radio, y compris les sabotages.

Essentiellement développés à partir de rapports affinitaires, les groupes qui se sont formés ont évité l'écueil de l'Organisation structurée et hiérarchisée. L'humour et la dérision permanente leur permirent un recul supplémentaire face à ces effets pervers de l'Organisation. Par cette pratique ayant tourné en dérision plus d'un représentant de l'ordre établi, nous étions bien loin du péril sanglant évoqué par les médias . Néanmoins, la trilogie police-justice-médias n'en met que plus de zèle pour tenter de liquider ces foyers de résistance. La presse n'a, de la pratique Toulousaine, retenu que les sabotages pour en faire l'amalgame avec le "terrorisme" ; ce qui permet aux flics d'utiliser ici des méthodes qui ont si bien réussi ailleurs pour liquider une forme d'opposition.

La culture sociale, largement orientée vers des valeurs de soumission perpétuant l'ordre établi, soi-disant immuable, falsifie outrageusement l'histoire des luttes et des alternatives révolutionnaires. Elle entretient le grand nombre dans la résignation à sa condition. L'état se charge de rappeler à ceux qui s'abandonnent au factice de la modernité que, derrière le masque de la démocratie, se développe un arsenal totalitaire, tant préventif que défensif. Lors du mouvement étudiant/lycéen, il n'hésita pas à recourir à la force brutale et à l'assassinat. Par delà la balourdise du rappel à l'ordre de Pasqua à l'encontre des médias et les protestations de principe de ces derniers, on put en mesurer les effets lors du mouvement des cheminots. Ce fut l'éloge de l'usager pour user et pressurer la grève.

Libération, le Matin, le Monde, etc..., portes parole des démocrates de gauche, font l'apologie d'un capitalisme morose, dénué de tout extrême, sans bavures, où la contestation est canalisée dans le champ culturel. Dans son obsession de domination sans fin, l'état cherche à liquider toute forme d'opposition qu'elle ne saurait intégrer. Ces dernières sont en butte à de plus en plus fréquentes persécutions policières et voient leurs actions dénaturées par les vérités officielles. Suivant ses nécessités propres et celles de l'ordre européen, l'état n'hésite pas à emprisonner, expulser, poursuivre, assassiner mais aussi, par les médias bien complaisants, à répandre la calomnie et la suspicion. Laissant au second plan l'exaltation de la compétition sociale qui est l'ossature de leurs discours, les médias ont largement collaboré à la fabrication du spectacle sécuritaire. Après l'exhibition de l'archétype du terroriste implacable et insaisissable, ils nous présentent aujourd'hui celui du terroriste déchu, lâche et repent.

Depuis quelques mois, nous pouvons constater une dégradation de la liberté de circulation de nombreuses catégories de la population ; pauvres, jeunes, émigrés... Contrôles d'identité incessants, fouilles dans les lieux publics, appels à la délation par voie d'affiche, etc..., ont été le pain quotidien de ces temps derniers. Loin d'empêcher tout attentat aveugle et sanglant, le dispositif en place permet d'accentuer le contrôle social sur de nombreuses couches de la population. Les ennemis de l'intérieur se comptent par millions.

Des usagers en colère

